



DEVOIR D'HISTOIRE

Classe : 1ère A2 et D2 / Durée : 1h30mn / Prof.: Mme Soumaoro

Commentaire

« ... On peut rattacher le système (d'expansion coloniale) à trois ordres d'idées : à des idées économiques, à des idées de civilisation... à des idées d'ordre politique et patriotique.

Au point de vue économique..., il y'a une forme de colonisation : c'est celle qui s'adapte aux peuples qui ont, ou bien un superflu de capitaux, ou bien un excédent de produits. Et c'est là la forme moderne, actuelle, la plus répandue et la plus féconde.... Les colonies sont pour les plus riches un placement de capitaux des plus avantageux... La question coloniale, c'est, pour les pays voués par la nature même de leur industrie à une grande exportation, comme le nôtre, la question même des débouchés. Au temps où nous sommes et dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché...

Il y'a un second point que je dois aborder... : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question (...) Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je dis qu'il y'a pour elles un droit parce qu'il y'a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures (...)

Je dis que la politique coloniale de la France s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut appeler votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défense, de centres de ravitaillement...»

Source : extrais du discours de Jules Ferry à la chambre des députés, le 28 juillet 1885, In HISTOIRE Première, Collection Bernstein-Milza, Hatier, Paris, Juillet 1985, page 63.

Questions

1. Donne la nature du texte
2. Explique la phrase « les colonies sont pour les plus riches un placement de capitaux des plus avantageux... c'est la création d'un débouché... ».
3. Indique la portée historique de ce discours.